

# REFORMES ENVIRONNEMENTALE & FONCIÈRE À MADAGASCAR



*CONCRÉTISATION PROGRESSIVE  
DU DROIT À UN NIVEAU DE VIE SUFFISANT  
ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE*

*LE NOUVEL ÉQUILIBRE DE LA DÉCENTRALISATION  
...DANS LA VISION DE LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE ET LE RENFORCEMENT DES DIVERSES  
INSTITUTIONS RÉGULANT L'ACCÈS À LA TERRE ET ORGANISANT LA GESTION DES ESPACES.*

*UPR Info Pre-sessions  
08/10/19*



*PARTNERSHIP NETWORK INTERNATIONAL (PNI)*

*Isabelle Bourgeois, Présidente – EPU MADAGASCAR 11/11/19*

- 
- Les rapports sont accessibles sur le site internet suivant: [www.partnershipnetworkinternational.org](http://www.partnershipnetworkinternational.org)

# DEUX CONTRIBUTIONS ECRITES

(individuelle et conjointe) présentées au HCDH/Genève  
à l'occasion de l'EPU de MADAGASCAR 2019

## LISTE DES REPRESENTANTS DE LA SOCIETE CIVILE

Consultation et élaboration de la contribution conjointe organisées par :

**PARTNERSHIP NETWORK INTERNATIONAL (PNI)** – Genève/Suisse en collaboration avec

**TAFO MIHAAVO** Madagascar et **LA COALITION MALAGASY** comprenant:

□ **7 RESEAUX, 5 ASSOCIATIONS ET 3 SECTIONS D'ONGI ET 2 PLATEFORMES MALAGASY :**

TRANSPARENCY INTERNATIONAL INITIATIVE MADAGASCAR; NATURAL JUSTICE; ORDRE DES JOURNALISTES DE MADAGASCAR (OJM) ; PLATEFORME OSCIE ; PLATEFORME SOLIDARITE DES INTERVENANTS SUR LE FONCIER (SIF); CONFEDERATION MIKEA; RESEAU MIHARI; UNION MAITSO ARIVONIMAMO II; UNION VOI SOAMITAMBATRA; FEDERATION MAHAFALY ANDRIAKE; FEDERATION MAHAFALY ANTETY.

□ **20 ASSOCIATIONS ET ONG MALAGASY :**

ANJAVA SAKATIA; ASSOCIATION DES FEMMES ANDRIN'NI MPANDRARY; ASSOCIATION DEVELOPEMENT AND ENVIRONNEMENTAL LAW CENTER (DELIC); ASSOCIATION MANOHISOA; ASSOCIATION TSANGANALOKÉ; AUTISME MADAGASCAR; FOKONOLONA ANDRANOMANDEVY; HAONASOA; ID-HAYDIA; JEUNES ACTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE (JADD); NY TANINTSIKA; ONG FIANTSO; ONG RAVINTSARA; SAHA; SOA IOMBONANA TAFO MIHAAVO ITASY ; SOAMIRAY; TAFO MIHAAVO AT SINANA-TOAMASINA; TSARAFARA; TSANGANALOKÉ; VOI TAMIA ANDRANOBE; YOUTH FO

□ **OBSERVATEUR:** GEF SGP PNUD



# DE L'INSECURITE...VERS UN ENVIRONNEMENT VIABLE POUR TOUS

Concrétisation progressive du droit à un niveau de vie suffisant et au développement durable			
De multiples handicaps sur l'accès au droit et à sa mise en œuvre sont observés à Madagascar			
Présentation PNI	Thématique 1	Thématique 2	Objectif
<p>Contexte de</p> <p><i>Pauvreté généralisée (Angola, Chine, Afrique du Sud, Tanzanie, Djibouti, Venezuela, Slovénie, Vietnam)</i></p> <p>+ Destruction de l'environnement</p> <p><i>la gestion durable des ressources naturelles (Norvège)</i></p> <p>+Atteinte aux droits fondamentaux de la population</p>	REFORME ENVIRONNEMENTALE	REFORME FONCIERE	Développement durable
<p>Sujet</p> <p><i>Concrétisation progressive du droit à un niveau de vie suffisant et au développement durable</i></p>	Gestion des aires protégées	Reconnaissance juridique des droits fonciers non écrits	Démocratie participative, inclusive et égalitaire
<p>Nouveaux développements</p> <p><i>Garantir l'application des principes de gouvernance énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (Norvège)</i></p>	Faiblesse de l'accès à l'information et à la participation publique des communautés de base <i>Fokonolona</i> .	Insécurité foncière nationale	<p>Stabilité et Sécurité locales et nationales</p> <p>Réconcilier la légalité et la légitimité en matière foncière et environnementale</p> <p>Anticiper sur le règlement des conflits potentiels</p>
<p>Nouveaux besoins</p> <p><i>Garantir l'application effective des droits sur la propriété et gestion foncière/immobilière (Belgique)</i></p>	<p>Accès à des recours utiles</p> <p>+ Renforcement des capacités des communautés locales de base <i>Fokonolona</i></p>	<p>Restitution des terres</p> <p>+ Reconnaissance juridique des communautés locales de base <i>Fokonolona</i> et de leurs terres</p>	<p>Intérêts fondamentaux de Madagascar</p> <p>Droit à la gouvernance inclusive</p> <p>Utilisation rationnelle et l'exploitation durable des ressources.</p> <p>Ancrage juridique des communautés de base</p>
Extrême vulnérabilité des communautés locales gestionnaires de base dites « Fokonolona »			





Partnership Network International

*PNI for Human rights & Sustainable development*

# PARTNERSHIP NETWORK INTERNATIONAL (PNI)

**3ème CYCLE EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL**

# LA REFORME ENVIRONNEMENTALE

[pni.office@gmail.com](mailto:pni.office@gmail.com)

[www.partnershipnetworkinternational.org](http://www.partnershipnetworkinternational.org)



# A – MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS PRECEDENTES faites par:



**faire des efforts** (Angola), poursuivre ses efforts (Chine), redoubler d'efforts (Afrique du Sud), intensifier ses efforts (Tanzanie), lutter (Venezuela), combattre (Djibouti) contre la pauvreté et les situations précaires,

- **mettre en œuvre** sa stratégie nationale de lutte contre la pauvreté (Afrique du Sud), de prendre toutes les mesures nécessaires (Slovénie) tout en poursuivant des politiques en faveur des personnes vulnérables (Venezuela) et des programmes de développement sociaux-économiques,
- **promouvoir** les droits éco-sociaux-culturels de la population (Vietnam, Chine), pour veiller à ce que toutes les personnes, en particulier les enfants, aient un niveau de vie suffisant, y compris l'accès à une eau potable saine et à l'assainissement (Slovénie).
- Concernant la gestion durable des ressources naturelles, **la Norvège** a de nouveau appuyé sur l'importance de la gestion durable des ressources naturelles Malagasy en recommandant comme précédemment : « *d'appliquer de manière générale les principes de gouvernance énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, car ils sont essentiels à la gestion durable des ressources naturelles, tels que la protection des forêts tropicales, et essentiels à la réalisation des droits économiques, sociaux et culturels fondamentaux* »



## B – SITUATION

### *L'Etat de Madagascar s'est engagé*



- à faire siennes toutes ces recommandations et à les mettre en œuvre.
- Il a renforcé les actions de lutte contre la pauvreté, la corruption et la destruction de l'environnement.
- *Cependant, Il reste cependant à faire au niveau notamment de **la protection des plus vulnérables** et notamment des communautés locales de base Fokonolona.*
- *Les collectivités locales, les communes, les organisations coutumières comptent parmi les acteurs quotidiens de la gestion de l'environnement.*



# Nouveaux développement

## Transfert de gestion des ressources naturelles



□ **Le pays ne parvient pas à se développer durablement;**



#1: Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde



#11: Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

□ **Des atouts exceptionnels;**



#14: Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable



#15: Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres



#13: Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

□ **Politique de décentralisation et démocratisation;**



#16: Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable



#12: Établir des modes de consommation et de production durables

□ **Faiblesse de l'accès à l'information et à la participation publique des communautés de base;**



#16: Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable

□ **Atteintes aux droits fondamentaux des populations rurales.**



#6: Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau



#3: Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge



#8: Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous



#2: Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable



# Nouveaux besoins:

*Les enjeux autour de la gestion des ressources naturelles sont multiples.*



- Les intérêts collectifs et individuels des acteurs sont foncièrement divergents. Chaque groupe d'acteurs ayant sa logique de comportement et sa propre rationalité.
- **Des activités d'extraction, d'exploitation et de spoliation** minière, forestière, mais aussi concernant la pêche, l'agriculture, l'élevage, le tourisme, ... sont menées au nom d'un « pseudo-développement économique », **sacrifiant les droits fondamentaux de la population Malagasy et causant** des pollutions, des dégradations environnementales, perte de l'identité culturelle, perte de revenus économiques, ... jusqu'à des pertes de vie humaines dans certains cas.

*De l'insécurité vers un environnement viable pour tous*

# C - RECOMMANDATIONS

*Contribuer au respect et à la réalisation progressive du droit international relatif aux droits de l'homme*

1. Reconnaître juridiquement les organisations locales;
2. Renforcer les processus de décentralisation et de démocratisation;
3. Protéger les droits humains de la population et sauvegarder l'environnement;
4. Renforcer les capacités des communautés à gérer et à contrôler leurs ressources;
5. Intensifier la lutte contre la pauvreté en collaboration avec le PNUD;
6. Prendre des mesures concrètes pour combattre efficacement la corruption;
7. Se conformer aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

# D - QUESTIONS POUR L'ETAT DE MADAGASCAR – SUJET 1



1. *Quelle protection juridique pour les communautés de base Fokonolona ?*
2. *Quelle est la politique de lutte contre la pauvreté généralisée ?*
3. *Quels sont les efforts pour garantir la gestion efficace dans la conservation et l'exploitation des ressources ?*
4. *Quels sont les efforts entrepris pour soutenir les communautés locales de base, les structures familiales, les petits paysans ?*
5. *Quels sont les efforts pour empêcher la destruction des habitats et pour protéger un environnement dont nous dépendons tous, qui soit viable pour tous ?*
6. *Quelle ligne budgétaire est-elle allouée au GEF SGP PNUD pour la mise en oeuvre des plans d'action en faveur des communautés de base fokonolona ?*
7. *Quelles sont les voies de recours mis en place pour les populations ayant subi des préjudices ?*

# John Knox, RS Environnement



- **au terme de sa Mission à Madagascar a déclaré :** “Les autorités ont, l’obligation d’encourager et de protéger ceux qui cherchent à protéger l’environnement dont nous dépendons tous”.
- (...)Par ailleurs, afin d’être conforme aux obligations relatives aux droits de l’homme, toute activité de conservation et d’exploitation ne doit être entreprise **qu’après évaluation et consultation des personnes les plus touchées. Ces dernières doivent avoir accès à des recours utiles en cas de violation de leurs droits. »**

# Le droit à la gouvernance inclusive



- peut permettre **un ancrage** pour permettre aux groupes locaux et nationaux de défendre leurs communautés et territoires contre les projets et politiques de développement économique agissant en **prédateurs**.
- **Le transfert de gestion des ressources naturelles** à l'endroit des communautés locales de base ne doit pas rester seulement sur la dimension responsabilité/gestion mais devrait être **prolongé vers la gouvernance inclusive c'est-à-dire vers la planification/aménagement et la prise de décision participative et sur l'utilisation rationnelle et l'exploitation durable de ces ressources.**





Partnership Network International

*PNI for Human rights & Sustainable development*

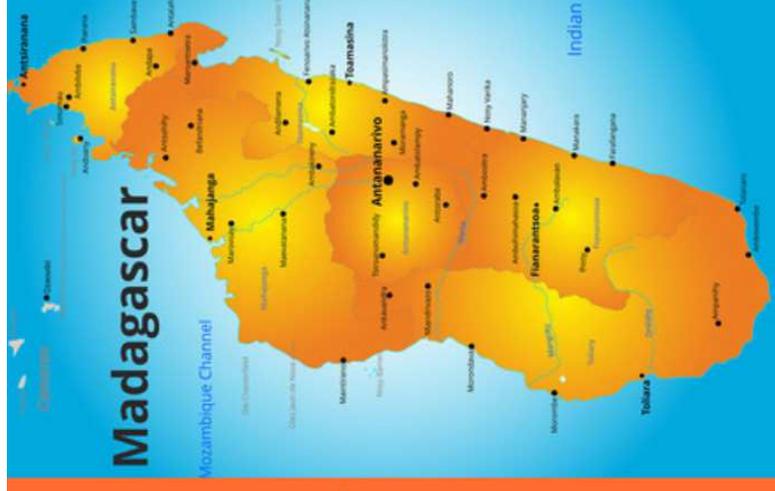
## PARTNERSHIP NETWORK INTERNATIONAL (PNI)

**3ème CYCLE EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL**

# LA REFORME FONCIERE

[pni.office@gmail.com](mailto:pni.office@gmail.com)

[www.partnershipnetworkinternational.org](http://www.partnershipnetworkinternational.org)



## A – MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS PRECEDENTES faites par:



- Nous remarquons **qu'aucune recommandation n'a été faite par les Etats parties concernant la Réforme foncière entreprise à Madagascar.**
- Cependant la Belgique a abordé le sujet par cette recommandation: ***Adopter une politique visant à garantir l'application effective de la loi sur la propriété immobilière et à supprimer les coutumes qui empêchent les femmes d'hériter de la terre.***

## B – SITUATION

### *L'Etat de Madagascar s'est engagé*



**à faire sienne cette recommandation et à la mettre en œuvre.**

- Pour faciliter l'accès de tous à la terre, y compris celui des femmes rurales, le gouvernement malagasy a élaboré et **adopté une lettre de politique foncière en août 2015.** (cf. *Rapport mi-parcours*)

*Bien que l'objectif initial n'ait pas encore été atteint et que la mise en œuvre de la réforme ne s'avère pas facile, on constate qu'un énorme progrès a été réalisé.*

# Nouveaux développement

## Transfert de gestion foncière



1. Une validation et un transfert de propriété difficile;
2. Situation de dichotomie juridique entre le droit moderne et le droit traditionnel;
3. Sentiment d'insécurité foncière s'est propagé sur l'ensemble du territoire;
4. Phénomène alarmant de ruée des terres;
5. Dégradation de la situation des droits humains à Madagascar, et plus particulièrement des communautés locales indigènes *Fokonolona*;
6. Dégradation de l'environnement et vecteur d'extrême pauvreté.



# Nouveaux besoins:

*Les enjeux autour de la gestion foncière sont multiples.*



***La mise en œuvre de la Réforme foncière et de la gestion des ressources implique :***

- **une maîtrise rigoureuse des dispositifs de droit** qui s'appliquent non seulement à la gestion des droits sur le sol mais aussi à la gestion locale;
- **D'impérativement prendre en compte les droits** civils, politiques, économiques, sociaux et culturels des personnes locales, des petits paysans, des femmes et des enfants, de toute la population Malagasy **dont la survie en dépend.**
- De créer une **administration foncière de proximité pour permettre une gestion rationnelle de base des terres; Une démarche visant la mise en négociation des acteurs** et prévoyant une succession d'étapes qui va permettre un processus progressif, sous la maîtrise de tous les acteurs.

# C - RECOMMANDATIONS



Partnership Network International

PNI for Human rights & Sustainable development

*Contribuer au respect et à la réalisation progressive du droit international relatif aux droits de l'homme*

1. Une action immédiate du gouvernement Malagasy;
2. Sécuriser les terres, les biens et les ressources des plus vulnérables de la population Malagasy et notamment des communautés de base *Fokonolona*;
3. Reconnaître juridiquement les propriétaires privés fonciers et immobiliers ;
4. Meilleure gestion administrative ;
5. Mise en cohérence du droit foncier et environnemental ;
6. Renforcer les processus de décentralisation et de démocratisation;
7. Insister auprès des entités travaillant à Madagascar pour respecter le principe de consentement libre, éclairé et préalable pour se conformer aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.



Partnership Network International

PNI for Human rights & Sustainable development

# D - QUESTIONS POUR L'ETAT DE MADAGASCAR – SUJET 2



1. *Quels sont les efforts entrepris pour lutter contre la pauvreté généralisée ?*
2. *Quels sont les efforts entrepris pour réformer le cadre de la réglementation en faveur du développement durable, équitable et inclusif ?*
3. *Quelle protection juridique pour les communautés de base Fokonolona ?*
4. *Comment pensez-vous améliorer la gestion administrative de la réforme foncière ?*
5. *Quels sont les efforts pour garantir la gestion effective d'un service foncier de proximité ?*
6. *Quels sont les efforts de formation des agents fonciers ?*
7. *Comment pensez-vous intensifier la lutte contre la corruption notamment auprès du système judiciaire protégeant les droits humains du peuple et sauvegarde l'environnement ?*

# Le nouvel équilibre de la décentralisation



- **En s'engageant dans la voie de la gestion communautaire et d'une sécurisation foncière massive, l'Etat Malagasy, dans un contexte de pays en développement à dominance rurale, assainit le climat des affaires** et permet d'accéder à une vision plus productiviste du monde rural, l'augmentation du revenu des ménages, de la productivité agricole, et l'accroissement des transactions foncières.
- Cependant, une réforme environnementale et foncière ne peut être pertinente que si elle prend en compte les réalités sociales, culturelles et historiques...et **respecte les droits des plus vulnérables** et notamment des communautés locales *Fokonolona*.

# *Je vous remercie pour votre attention.*



Partnership Network International

*PNI for Human rights & Sustainable development*

*a reçu le Statut consultatif spécial avec les Nations Unies en avril 2017*

+41(0)76 537 30 60

28, Ch. du Pré-Puits - 1246 Corsier/Geneva - Switzerland

[pni.office@gmail.com](mailto:pni.office@gmail.com) - [isabellebourgeois@pnioffice.org](mailto:isabellebourgeois@pnioffice.org)

[www.partnershipnetworkinternational.org](http://www.partnershipnetworkinternational.org)

Skype: Office.PNI1